
Plan local d'urbanisme

Commune de Fouesnant

Rapport de Présentation – tome 1

Annexe 11 - Equipements et services



Sommaire

1-	Les tendances constatées à l'échelle du SCoT de l'Odette	3
2-	Un bon niveau d'équipements et de services	5
3-	Un tissu associatif fouesnantais riche, dynamique et diversifié	7
4-	Synthèse de l'analyse des équipements et services	8



1- Les tendances constatées à l'échelle du SCoT de l'Odet

Source : SCoT de l'Odet



L'analyse de l'offre d'équipements et services sur le territoire du SCoT de l'Odet repose en partie sur la « base permanente des équipements » faite par l'Insee. Elle classe les équipements en 3 gammes, reflétant l'organisation hiérarchisée des services à la population sur le territoire.

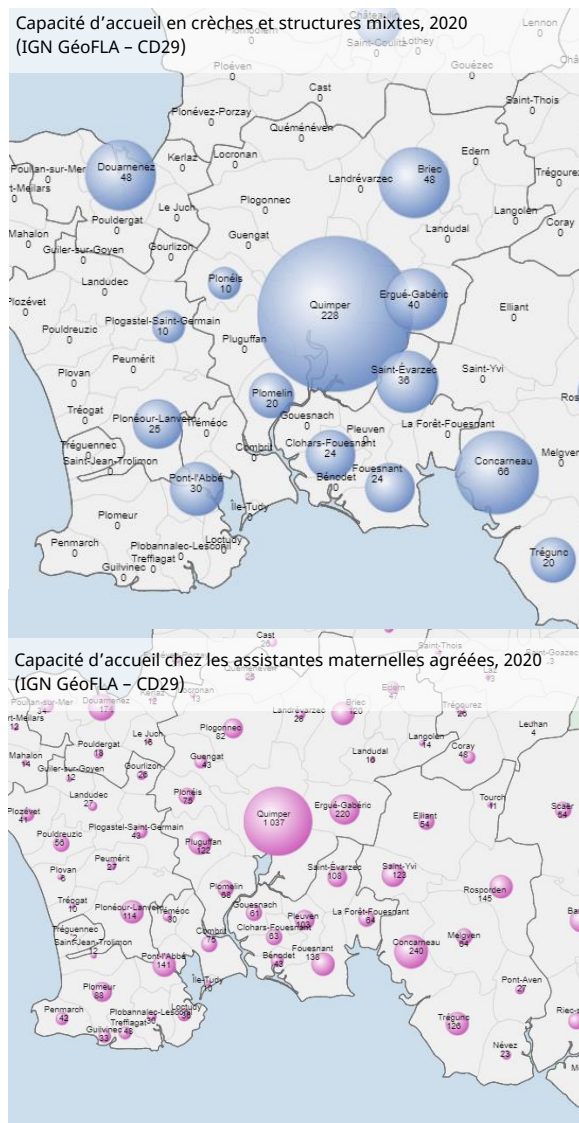
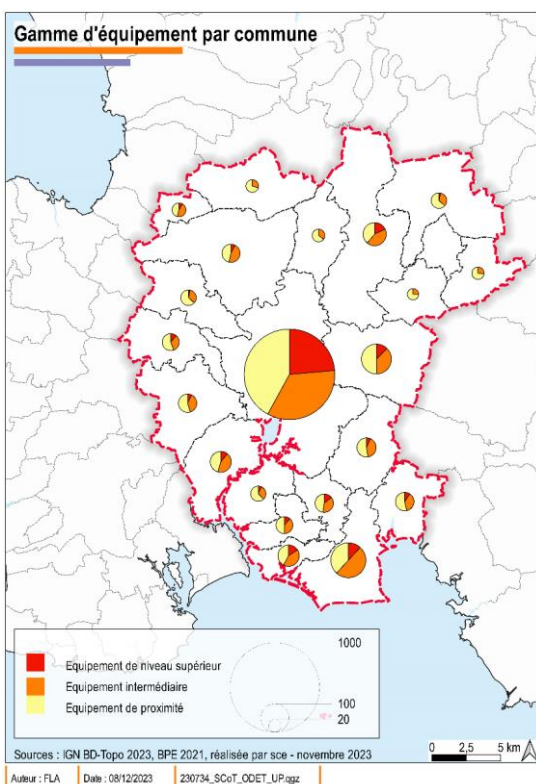
- La **gamme de proximité**, qui regroupe les services présents dans le plus grand nombre de communes (artisans du bâtiment, boulangeries, équipements sportifs...).
 - La **gamme intermédiaire** (banques, laboratoires d'analyses médicales, piscines ouvertes au public...).
 - La **gamme supérieure**, qui rassemble les équipements/services/commerces qui sont plus rarement implantés et plus souvent situés dans les villes principales (hypermarchés, poissonneries, services d'urgences médicales, cinémas...).
-
- La base permanente des équipements (*Insee*) fait ressortir plusieurs constats sur le territoire de l'Odet :
 - Une **forte concentration des équipements sur Quimper**, qui dispose de plusieurs équipements structurants de la gamme supérieure des équipements, notamment dans la santé et la culture.
 - Une **concentration significative d'équipements à Briec et Fouesnant** (« pôles urbains »), à **Ergué-Gabéric et sur le littoral**, avec une plus forte présence d'équipements de niveau supérieur et intermédiaire dans les communes de la CCPF.
 - Une **répartition relativement homogène sur le reste des communes du territoire**. Toutes les communes présentant une offre de services de proximité. Seules quelques communes rurales ne disposent pas d'offre intermédiaire.
 - **Les équipements scolaires** : le territoire est relativement bien pourvu en établissements scolaires.
 - L'enseignement supérieur : l'offre se concentre principalement sur la ville centre de Quimper (pôle universitaire, Ecole de Management Bretagne Atlantique, des écoles privées ect.).
 - L'enseignement primaire et secondaire : En 2023, Quimper Bretagne Occidentale (QBO) recense 17 groupes scolaires et 3 écoles maternelles. Le Pays Fouesnantais (CCPF) dispose lui, de 12 écoles primaires. Seule Quimper accueille des lycées (8 établissements). Fouesnant compte aussi un lycée agricole. Les collèges sont eux, situés dans les pôles de Briec et Fouesnant.
 - L'accueil de la petite enfance (0-3 ans) : actuellement l'offre sur le territoire se partage entre :
 - Des crèches, établissement d'accueil et structures mixtes : non présents dans certaines communes rurales au Nord et au Sud de Quimper (comme Guengat, Pleuven ou Etern) ;
 - Des assistantes maternelles agréées : qui sont réparties sur l'ensemble des communes du SCoT ;
 - Des haltes garderies, établissements d'accueil collectif non permanent occasionnel.
 - **Les équipements et offre de santé** : les principaux établissements de santé sont situés à Quimper (2 centres hospitaliers et 3 cliniques). Le territoire compte également une clinique localisée à Bénodet et des centres de consultations psychiatrique de proximité à Briec et Fouesnant. Les médecins et autres professionnels de santé sont relativement bien présents sur l'ensemble du territoire. Seules les communes d'Etern, Landrévarzec et Landudal n'en possèdent pas.
 - **Les équipements sportifs** : l'offre est riche et globalement bien répartie sur l'ensemble du territoire de l'Odet. Les communes rurales sont notamment bien pourvues en équipements sportifs de proximité.



Quimper dispose d'une offre d'équipements sportifs qui dépassent les frontières de sa commune et attirent des pratiquants de l'ensemble du territoire. Le Pays Fouesnantais se distingue lui, par la présence du centre national d'entraînement à la course au large, de 2 golfs de 18 trous ou de l'école de voile des Glénan. Ils offrent au territoire une renommée nationale voire internationale. A noter que de nouvelles pratiques se sont développées (polo, squash, escalade) générant des demandes de plus en plus spécialisées en équipements auxquelles le territoire doit s'adapter.

- **Les équipements culturels** : Quimper concentre une grande partie de l'offre, en particulier des équipements d'envergure (théâtre de Cornouaille, centre d'art contemporain, grande salle de spectacle). Le reste du territoire de l'Odet compte une pluralité d'équipements de proximité : centres culturels, écoles de musiques ou cinémas, principalement concentrés sur les communes littorales (Bénodet, Fouesnant, La Forêt-Fouesnant). Au Nord, Briec constitue un pôle d'attractivité à vocation intercommunale.
- **L'aménagement numérique** : le déploiement de la fibre est inégal sur le territoire, seules les communes de Quimper, Ergué-Gabéric, Plogonnec, Plomelin et Plonéis bénéficient d'un déploiement complet. Pour l'instant, les communes du Sud n'en disposent pas.

(Source : SCoT de l'Odet)





2- Un bon niveau d'équipements et de services

Source : Données communales, Magazine municipal « Fouesnant Mag' », juin 2024 ; Site internet de la mairie ; Visualiseur CC du Pays Fouesnantais

La commune de Fouesnant compte une multiplicité d'équipements et de services sur son territoire, répondant aux besoins des fouesnantais, des résidents de la Communauté de Communes et des visiteurs de la commune. Le territoire concentre en effet une grande partie des équipements de la CCPF. Elle est parfois même, la seule à proposer ces équipements au niveau de la CdC (ex : collège, piscine, gendarmerie, police...). Cette offre atteste d'un rayonnement de la commune à une échelle plus étendue.

Ces équipements et services publics sont concentrés essentiellement dans le centre-ville et ses alentours. Dans les autres secteurs de la commune, il s'agit principalement de cales, de postes de secours et de sanitaires situés sur le littoral, ainsi que des édifices religieux. La commune compte également une école, des terrains de tennis et un centre de gestion des déchets en-dehors du centre-ville.



Administratif

- 1 mairie
- 1 siège de la CCPF
- 1 bureau de poste
- 1 point relais poste
- 1 salle multifonctions
- 1 maison France Service



Services aux personnes âgées

- 1 EHPAD (+1 à Pleuven)
- 1 centre local d'information et de coordination (CLIC)

Autres équipements / services

- 3 marchés (1 supplémentaire durant l'été)
- 4 cales
- 20 sanitaires publics
- 1 déchetterie
- 1 pôle déchets



Sportif

- 2 espaces sportifs
- 1 piste d'athlétisme
- 3 terrains de foot
- 1 club de tennis
- 1 club de tennis de table
- 1 boulodrome
- 1 skate-park
- 1 city park
- 1 centre aquatique



Sécurité

- 1 police municipale
- 1 gendarmerie nationale
- 2 centres de secours
- 1 sécurité de la navigation



Religieux

- 1 église
- 4 chapelles
- 1 cimetière



Scolaire / Petite enfance

- 1 relais petite enfance
- 1 espace multi-accueil (halte-garderie, crèche)
- 1 école maternelle
- 2 écoles primaires
- 1 école élémentaire
- 2 collèges
- 1 lycée agricole
- 1 centre de loisirs (délocalisé l'été)



Culturel / Patrimonial / Touristique

- 1 médiathèque
- 1 conservatoire de musique et de danse
- 1 centre des Arts et des Congrès (L'Archipel)
- 1 Office de Tourisme

Les effectifs des équipements liés à la jeunesse (établissements scolaires et de loisirs) en 2024 :

- Ecole : 731 écoliers (dont 427 dans le public / 304 dans le privé).
- Collège : 1 415 collégiens (dont 800 au collège public Kervihan / 300 au collège privé Saint-Joseph).
- Lycée : 315 lycéens au lycée agricoles de Bréhoulou.
- Accueil de loisirs : 80 enfants accueillis chaque mercredi.
- Restaurant : 110 000 repas servis par an.



Une hausse de la fréquentation des équipements a été constatée par la commune, notamment :

- En septembre 2024 : l'ouverture d'une classe de maternelle de 25 enfants à l'école Garenne.
- Une forte fréquentation des clubs sportifs et de leurs équipements.
- Une hausse du nombre de repas réalisés par le service de restaurant scolaire sur l'année 2022 en comparaison à 2021.

A noter également la présence sur le territoire de Fouesnant, d'un équipement d'importance communautaire, à savoir le pôle de gestion des déchets (ICPE) de Kerambris. C'est notamment sur ce site que sont collectées et exploitées les ordures ménagères de la CCPF. Il comprend également une déchetterie (exploitée en régie), l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes (ISDI), le broyage des déchets verts et des déchets de bois non dangereux collectés sur le territoire, ainsi que l'exploitation d'installation de compostage comprenant une plateforme à ciel ouvert de compostage de déchets verts, une usine confinée de compostage de boues de station et d'algues vertes. Le site accueille également des ateliers et garages pour les services techniques de la CdC.

Par ailleurs plusieurs projets et réflexions liés au développement des équipements et leur rénovation sont en cours à l'échelle communale, comme par exemple :

- La construction d'un cinéma (3 salles) à Maner Kerelo ;
- Le projet de construction d'un club de padel, comprenant 3 pistes couvertes, avec accueil, vestiaires (douches et sanitaires) dans le secteur de Bréhoulou ;
- La rénovation des terrains de tennis du centre-ville.

D'autre part, des travaux de rénovation ont été menés entre 2023 et 2024, au pôle associatif de Kérougué et à l'Office de tourisme. Il s'agissait à la fois de travaux de rénovation énergétique, de mise aux normes handicap et de modernisation pour le pôle associatif. De la même manière, l'Office de tourisme a été embelli pour devenir plus accueillant et plus fonctionnel.



Mairie de Fouesnant (Source : © Territoire+)



Tennis club en centre-ville (Source : © Territoire+)



Centre aquatique Les Balnéides (Source : © Territoire+)



Déchetterie de Kerambris (Source : CCPF)



3- Un tissu associatif fouesnantais riche, dynamique et diversifié

Source : Guide des activités Fouesnant-les Glénan

La commune de Fouesnant dispose d'un tissu associatif riche et varié avec plus d'une centaine d'associations, destinées à toutes les classes d'âge. Les principaux lieux de pratique se situent dans le centre-ville et au Quinquis.



Activités de loisirs

- 4 associations d'arts manuels
- 6 associations d'art plastiques
- 3 associations de jeux de société
- 2 associations de modélisme



Animations et événements

- 4 associations d'animations
- 1 organisation de festival
- 2 associations de rassemblements de motos et véhicules
- 4 associations de patrimoine



Arts musicaux et de scène

- 7 associations de chants
- 4 associations de musiques
- 1 association de théâtre



Bien-être et méditation

- 8 associations de bien-être et méditation



Séniors

- 2 associations séniors



Solidarité

- 2 associations d'accompagnement scolaire
- 10 associations d'aide à la personne
- 3 associations de mémoire
- 1 association pour le don du sang bénévole
- 1 association Rotary
- 1 association de sauvetage en mer
- 1 association pour le téléthon



Socio-culturel

- 2 associations d'archéologie
- 1 atelier d'écriture coopératif
- 1 association de catéchèse
- 1 association environnementale
- 1 comité de jumelage avec Meerbusch
- 6 associations d'apprentissage des langues
- 1 association pour les radioamateurs

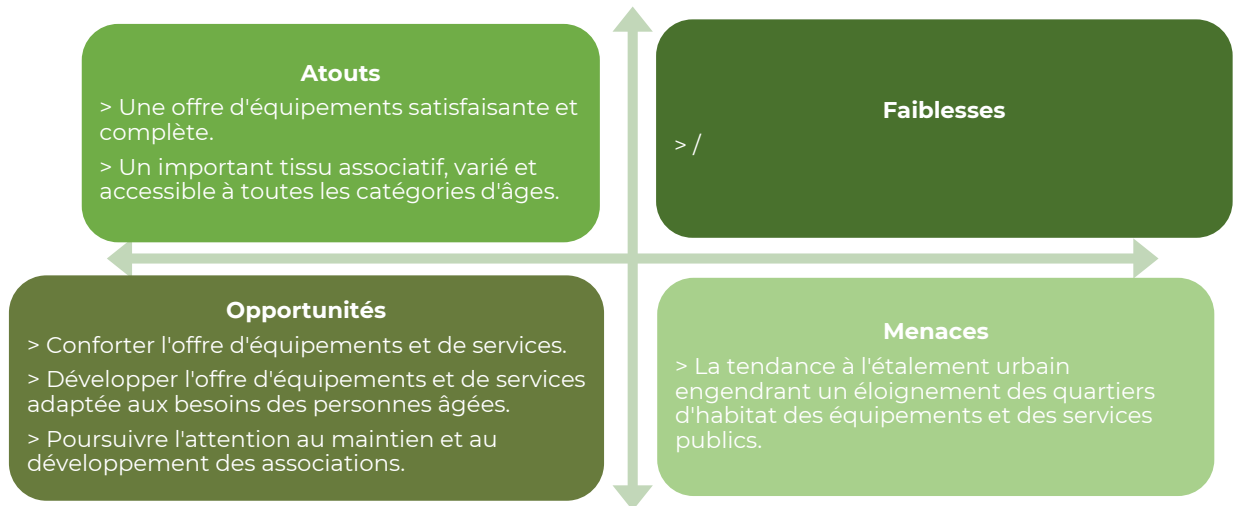


Sports

- 1 association de parkour
- 6 associations d'arts martiaux
- 3 associations d'athlétisme
- 1 association de base-ball
- 8 associations de danse
- 1 association d'échiquier
- 1 association d'équitation
- 1 association d'escalade
- 9 associations de gym et renforcement musculaire
- 9 associations de nautisme
- 1 association de pétanque
- 1 association de randonnée
- 1 association de roller
- 1 association de basket
- 2 associations de football
- 1 association de handball
- 1 association de volley-ball
- 3 associations de sports de raquette
- 3 associations de vélo

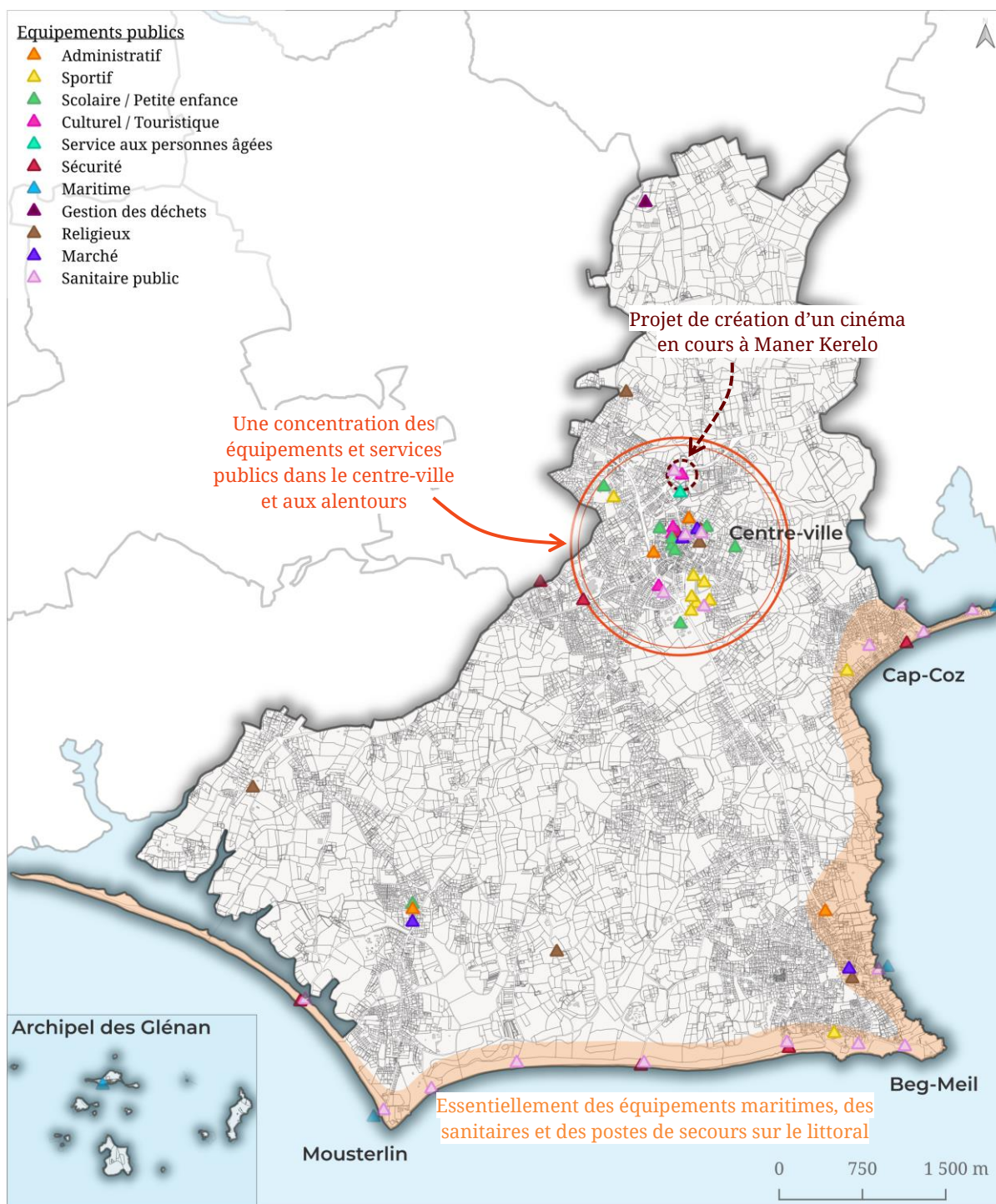


4- Synthèse de l'analyse des équipements et services





SYNTHÈSE - LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES





Plan local d'urbanisme : Règlement

Envoyé en préfecture le 03/03/2026

Reçu en préfecture le 03/03/2026

Publié le

Commune de Fouesnant-les Gienan 10

ID : 029-212900583-20260303-20260202_31B-DE



Territoire + – Conseil auprès des collectivités territoriales en urbanisme réglementaire et pré-opérationnel

Directrice Secteur Ouest : **Lisanne Wesseling**

06 49 34 36 88

lisanne.wesseling@territoire-plus.fr

www.territoire-plus.fr

15 avenue du Professeur Jean Rouxel, 44470 Carquefou